

PROCOLE D'ENTENTE RÉGIONALE | SECONDAIRE EN SPECTACLE 2023 - 2024

ENTRE :

Nom de l'école :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Ici représentée et agissant par :

Nom et titre du représentant de la direction dans l'école :

Nom et titre du responsable du programme SES dans l'école :

Dûment autorisés ainsi qu'ils le déclarent.

Ci-après appelée « **L'ÉCOLE** ».

ET :

LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE, personne morale de droit privé légalement constituée en vertu de la partie III de *la Loi sur les compagnies* (L.R.Q., c. C-38), ayant son siège social au 2050, Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe, QC, J2S 3A6, ici représentée par Mme Chloé Émond, conseillère en loisir, dûment autorisée ainsi qu'elle le déclare.

Ci-après appelé « **LSM** ».

1. ADHÉSION 2023-2024

- 1.1. En adhérant au programme, votre école devient automatiquement membre de ACLAM, ci-après appelé « SES ». Pour bien comprendre le programme, vous devez prendre connaissance des contenus suivants, notamment le guide de référence de SES : <https://www.secondaireenspectacle.qc.ca/tout-sur-le-programme-secondaire-en-spectacle>
- 1.2. Votre coordonnateur régional prendra contact avec vous prochainement pour officialiser les détails de l'entente (verbalement ou via un protocole requérant une signature).
- 1.3. De plus, en adhérant au programme, votre école s'engage par le fait même à suivre et à appliquer systématiquement les mesures instaurer par ACLAM en cas de Covid-19.
- 1.4. En cas de disparité entre les mesures proposées par ACLAM et les directives de la santé publique, ces dernières prévalent en tout temps.

Merci de participer à SES et ainsi contribuer à faire toute une scène pour les jeunes passionnés !

2. OFFRE DE SERVICE DE LSM

*Loisir et Sport Montérégie ajustera son offre de service en fonction des différentes recommandations proposé par ACLAM.

2.1 Faire la gestion du programme SES sur son territoire :

- Faire la promotion du programme;
- S'assurer du paiement de l'adhésion des écoles (facturation, comptabilité);
- S'assurer du respect des règlements et des valeurs du programme SES;
- Coordonner les Finales régionales (5 spectacles prévus pour 2023-2024) ***Prenez note que le nombre de finales régionales dépend du nombre d'écoles inscrites à l'édition en cours.**
- Organiser 5 finales régionales ;
- Promouvoir les concours partenaires du programme
- Encadrer et préparer la délégation régionale au Rendez-vous panquébécois (RVPQ) de SES.

2.2. Représenter la région aux rencontres de coordination provinciale (rencontres présentielle et virtuelle);

2.3. Assurer les représentations régionales lorsque nécessaire (auprès des centres de services scolaire, partenaires, etc.);

2.4. Offrir un soutien technique et professionnel en fonction des besoins et des demandes des écoles :

- Informer, supporter et encadrer les écoles adhérant au programme ;
- Soutenir les écoles dans le cadre de l'organisation de leur finale locale par le biais d'outils ou de transferts de connaissances ;
- Offrir un service adapté en fonction des différents changements hors de notre contrôle qui peuvent avoir lieu au courant de l'édition.
- Répondre aux demandes des nouvelles écoles au besoin, soit : encadrement du jury, remise de prix, assurer le respect des règlements et des valeurs du programme, etc.

2.5. Préparer, animer et assurer les suivis des rencontres d'information (ordres du jour, convocations, animation, suivis, etc.);

2.6. Présenter le guide et les outils promotionnels déjà existants, créer et offrir de nouveaux outils ou documents si nécessaire, et diffuser les différents formulaires à compléter ;

2.7. Alimenter et faire la mise à jour des informations du site Internet de Loisir et Sport Montérégie;

2.8. Se doter d'un positionnement auprès des différentes instances décisionnelles (ACLAM, centre de services scolaire, etc.);

2.9. Élaborer un plan de visibilité nécessaire au processus de recherche de partenaires pour les Finales régionales;

2.10. Coordonner les Finales régionales sur son territoire :

- Préparer différents scénarios pour l'organisation des finales régionales en cas d'un retour de Covid-19. S'assurer que cela concorde avec les recommandations du moment, les mesures de distanciation sociale, les mesures sanitaires et les actions d'ACLAM ;
- S'assurer d'informer et d'avoir sur place plusieurs collègues de LSM qui peuvent coordonner les finales régionales en cas d'absence de coordonnateur ;
- Élaborer et signer un protocole d'entente avec les milieux hôtes;
- Voir à une bonne organisation des événements :
 - Mettre sur pied et coordonner des comités organisateurs et encadrer l'organisation des événements;
 - S'assurer de la qualité professionnelle des événements aux niveaux organisationnels et technique ;
 - Établir un horaire de chacune des journées (montage, générales, formations, activités, spectacle, etc.);
 - S'assurer, auprès de l'intervenant responsable dans l'école, que les locaux nécessaires sont réservés et que les différents besoins mentionnés dans le cahier des charges (cahier de l'intervenant) sont respectés;

- Convoquer et animer, avant l'événement, 2 rencontres du comité organisateur pour chacun d'eux;
- Faire un suivi sur la réception des documents envoyés par les écoles;
- S'assurer qu'il y ait un service de captation vidéo et de photographie pour chacun des spectacles ;
- Engager des professionnels en technique de son et éclairage si nécessaire ;
- Voir à la location de matériel technique supplémentaire en fonction des devis techniques ;
- Voir à la composition, la formation et l'encadrement d'un jury ;
- Voir à la conception des programmes de la soirée, des billets de spectacle et autres documents nécessaires pour chacune des Finales régionales ;
- Etc.
- Développer les ententes de partenariat avec les différents organismes de la région (commandite de matériel technique et de repas, etc.);
- Assurer les relations avec les médias.

2.11. Coordonner la délégation montérégienne au Rendez-vous panquébécois (RVPQ) :

- Voir à la confection et la diffusion des guides d'information remis aux participants, aux parents et aux accompagnateurs ;
- Définir un signe distinctif pour la délégation de la Montérégie (ex. : t-shirt) et faire les démarches auprès de la compagnie concernant la commande ;
- Organiser et animer une rencontre pré départ avec tous les participants de la Montérégie ;
- Organiser et animer une rencontre téléphonique avec les adultes accompagnateurs des participants afin de s'assurer du bon fonctionnement et de la sécurité des participants lors de l'événement;
- Voir aux relations avec les médias ;
- Inscrire tous les participants de la Montérégie dans le système prévu par l'organisation du RVPQ;
- Transmettre les documents et le matériel dans les délais requis;
- Organiser et coordonner le transport vers le RVPQ;
- Encadrer la délégation montérégienne lors de l'événement.
- S'assurer d'avoir les preuves d'antécédents judiciaires des adultes accompagnateurs.

3. FRAIS D'ADHÉSION AU PROGRAMME

Nombre d'élèves	Tarif membre¹	Tarif non membre
Moins de 300 élèves	300 \$ + taxes	600 \$ + taxes
301 à 500 élèves	350 \$ + taxes	600 \$ + taxes
501 à 700 élèves	400 \$ + taxes	600 \$ + taxes
701 à 900 élèves	450 \$ + taxes	600 \$ + taxes

Cette année, Secondaire en Spectacle Montérégie fera affaire avec la plateforme Zeffy pour le paiement d'adhésion au programme 2023-2024.

¹ 1 N.B. : Afin de bénéficier d'un tarif avantageux pour le programme de Secondaire en Spectacle, nous invitons les écoles secondaires à devenir membre de Loisir et Sport Montérégie en cliquant ici.

4. AIDE-MÉMOIRE ET DATES IMPORTANTES

4.1. 12 octobre 2023

Rencontre d'information SES (virtuelle)

4.2. Pour le 24 novembre 2023

Compléter et retourner par courriel à cemond@loisir.gc.ca :
Protocole d'entente régional 2023-2024

4.3. 15 décembre 2023

Payer les frais d'adhésion de 350 \$ à 500 \$ + taxes applicables selon la charte des coûts (600 \$ + taxes applicables pour les écoles qui ne sont pas membre de LSM).

Payer les frais reliés à l'achat du matériel promotionnel (si nécessaire)

4.4. Décembre 2024

Annonce par Loisir et Sport Montérégie de la répartition des représentations des écoles par soir de spectacle.

4.5 Février 2024

Rencontres d'information sur les Finales régionales pour les écoles membres (rencontre présentielle). Date à déterminer.

4.6 16 février 2024

Date limite pour tenir la finale locale dans votre école

4.7 Pour le 26 février 2024

- Compléter l'inscription des participants et procéder à la remise de documents** en ligne sur l'Espace organisateurs de Secondaire en spectacle.
- Compléter l'inscription des participants à la Finale régionale**
- Devis technique** : À remplir en ligne sur l'Espace organisateurs (informations importantes pour le RVPQ 2023)
- Trames sonores** : joindre la version **MP3** à l'inscription en ligne de l'Espace organisateurs (informations importantes pour le RVPQ 2024) ou envoyer la trame sonore par courriel à vdecelles@loisir.qc.ca
- Inscription de votre équipe d'animation sur l'Espace organisateur et envoyer les vidéos de vos animateurs par WeTransfer à : vdecelles@loisir.qc.ca**
- Inscription des jeunes journalistes, jeunes techniciens et jeunes organisateurs, etc.**
- Inscription des jeunes pour le camp chanson de Petite-Vallée** : (envoyer par courriel formulaire d'inscription, lettre d'appui et lettre de motivation)
- Remplir sur l'Espaces Organisateur « MON RAPPORT »

4.8 Dates des Finales régionales

- 15-16 mars 2024** : Finales régionales à l'école les Échos (Vaudreuil-Dorion)
 - 22-23-24 mars 2024** : finales régionales à la Polyvalente Hyacinthe-Delorme (Saint-Hyacinthe-Delorme)
- Les Finales régionales 2023-2024 s'adapteront avec les recommandations d'ACLAM en cas d'événement de force majeure EX. : (Covid-19)**
- (Informations en date du 1 octobre 2023, sujette à changement au courant de l'édition)**

4.9 30 mai au 2 juin 2024 : 23^e édition du RVPQ de SES à Thetford Mines

- Rencontre pré départ pour les participants au Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle : **date et lieu à déterminer**
- Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle à **Thetford Mines du 30 mai au 2 juin 2024**

5. BILLETS POUR LES FINALES RÉGIONALES

La vente de billets pour les Finales régionales sera prise en charge par Loisir et Sport Montérégie

6. RESPONSABILITÉS DE L'ÉCOLE

6.1. En adhérant à Secondaire en spectacle, l'école s'engage à :

- Prendre connaissance, respecter et connaître les **règlements** et les **valeurs** de Secondaire en spectacle;
- Promouvoir et **informer** les étudiants des valeurs, **des règlements** et du code d'éthique de Secondaire en spectacle;
- Payer les frais d'adhésion de 350 \$ à 500 \$ plus taxes, selon la charte des coûts (non-membres de LSM : 600 \$ + taxes);
- Participer aux rencontres d'information organisées par Loisir et Sport Montérégie (octobre 2023 et février 2024).
- Inscrire la date de sa finale locale sur l'Espace Organisateur un mois avant la tenue de son spectacle. * Si vous connaissez déjà la date, l'inscrire ici :

6.2. Finale locale

Transmettre, avant le 24 novembre 2023, à Loisir et Sport Montérégie (LSM), le protocole d'entente régionale;

- Assurer la promotion et la réalisation du programme dans son milieu selon les valeurs du programme;
- Coordonner la réalisation de Secondaire en spectacle à son école, en respectant les objectifs du programme, et ce, en collaboration avec les partenaires du milieu;
- Assumer l'entière responsabilité de toutes les implications financières et civiles relatives à la coordination du programme dans son école;
- Évaluer l'atteinte des objectifs du programme dans son école et apporter les ajustements requis;
- Réaliser, avant le 9 février 2024, une Finale locale en respectant les modalités établies dans le guide de référence et les recommandation d'ACLAM;
- Faire la promotion des finales régionales
- Compléter le rapport de votre finale locale qui se trouve dans l'espace organisateur avant le 16 février 2024

6.3. Finale régionale

- Compléter, avant le 16 février 2024, l'inscription en ligne incluant tous les documents nécessaires à l'inscription des participants à la finale régionale de Secondaire en spectacle;
- Collaborer avec le comité organisateur pour le bien-être des participants et le bon déroulement de la Finale régionale.
- **Être présent ou déléguer un collègue** de travail pour accompagner vos participants à la Finale régionale. S'assurer d'avoir un plan B et désigner un accompagnateur en cas d'absence.

Horaire général d'une finale régionale

HEURES	DÉROULEMENT
9 h 30 à 11 h 30	Arrivée des numéros «compliqués» et générale technique de ces numéros
11 h 30 à 12 h	Pause dîner
12 h	Arrivée de tous les participants
12 h 15 à 13 h	Mot de bienvenue et explication du déroulement de la journée
13 h à 14 h 45	Premier Bloc (ateliers ou générale technique)
15 h à 16 h 45	Deuxième Bloc (ateliers ou générale technique)
16 h 45 à 17 h 30	Générale des animateurs
17 h à 18 h	Souper pour tous
19 h	Spectacle

6.4. Rendez-vous panquébécois (RVPQ) 2024 à Thetford Mines du 30 mai au 2 juin 2024

- Faire la promotion du RVPQ auprès des participants de la finale régionale;
- Dans le cas où les élèves de votre école sont lauréats de la Finale régionale, nommer un accompagnateur qui aura comme mandat d'encadrer les participants de votre établissement au RVPQ et d'assister à la rencontre pré départ du RVPQ;
- Acquitter les frais de 150 \$ + taxes reliées à la participation des lauréats et accompagnateurs au RVPQ 2024 incluant la participation à l'événement (formations, hébergement, repas, transport et chandail de délégation).

7. CONFIDENTIALITÉ

Par la présente, je consens à ce que Secondaire en Spectacle Montérégie collecte, utilise et conserve mes renseignements personnels pour la gestion de ses activités, en tout respect conformément à la Loi 25.

PAGE DE SIGNATURE

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé le présent document, aux dates indiquées ci-dessous :

Pour le responsable du dossier dans l'école

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Prénom et nom (en lettres moulées)

Signature

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Pour la direction de l'école

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Prénom et nom (en lettres moulées)

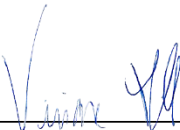
Signature

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Pour Loisir et Sport Montérégie

Viviane Decelles

Prénom et nom (en lettres moulées) / **conseillère en loisir**



Signature / conseillère en loisir

Date : 1 octobre 2023

Retourner ce protocole dûment complété et signé AVANT LE 24 NOVEMBRE 2023 à :
A/S Viviane Decelles au vdecelles@loisir.qc.ca